

N°501

du 29
Mai
2012



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.7 Développement à la base

Comment Mme Dogbé-Toméga compte résorber le chômage des jeunes par l'agro-industrie

P.3 Des modifications «non substantielles» au Code électoral

Le vote par anticipation des forces armées et de sécurité maintenu pour 2012

** Le seul amendement de fond a renvoyé les conditions d'éligibilité et le mode d'élection du Président de la République à la Constitution.*

P.7 30 mai/Journée mondiale sans tabac

L'industrie du tabac indexée



Les agents des forces armées et de sécurité exerçant un vote par anticipation (Archives)

P.4 Sur les principaux marchés de la capitale en avril

Les haricots renchérissent le coût de la vie

P.3 Etat des lieux du service de gestion des déchets solides

Eviter le management inadapté qui rappelle l'échec des initiatives anciennes

P.4 Préparation de Rio+20 sur le développement durable

La délégation togolaise de haut niveau à dévoiler en fin de semaine

Moovsurprises
Les offres de la semaine
du 26 mai au 1^{er} juin 2012



1mn offerte
à chaque appel*

*(Les 2 premières minutes facturées pour le prix de la première, et valable vers moov de 6h à 17h du 26 au 28 Mai).

Lampe torche
Double sim
FM Radio
12.000F
+1 kit offert



Le kit à
500F avec
600F de crédit

Photo non contractuelle

Service Client : 777 (appel gratuit) ou 99997777 (payant)

Groupe
etisalat

Prix: Togo, Bénin, Burkina: 250CFA Zone CFA: 300 F Europe et autres pays: 1 euro --- **Abonnement:** Contacter 22 61 35 29 / 90 05 94 28

REPÈRES

Vit-iron de Génération Bien-Etre

Le centre "Génération Bien-Etre" (GBE) qui guérit les malades par les plantes basée au Bénin a ouvert le lundi 21 mai, sa succursale à Lomé.

Parmi les multiples produits dont le centre est propriétaire figure "Vita-iron", un produit naturel contre l'anémie et le cancer. Selon le directeur du centre, Dr Tchidimé Yao Raphaël, ce produit est conçu et préparé à base des plantes par son laboratoire (GBE) et certifié au test de pharmacognosie du Centre Béninois de Recherches Scientifiques et Techniques (CBRST). Il a expliqué que Vita-iron sauve de l'anémie et de façon miraculeuse, les bébés, les enfants et adultes. "Tout accidenté ayant perdu du sang doit prendre expressément ce produit pour compenser le sang perdu et empêcher l'inflammation", a-t-il ajouté. Dr Tchidimé a précisé que les personnes atteintes du cancer doivent l'utiliser, surtout les femmes en état de grossesse et en travail pour l'équilibre du sang en cas de saignement lors de l'accouchement. Vita-iron est également conseillé aux personnes qui développent les hépatites ou affectées par le VIH pour renforcer leur système immunitaire. Le responsable du centre GBE a révélé que ce produit est sans effet secondaire et non toxique selon le texte de la pharmacognosie de "CBRST" et qu'il est disponible dans les pharmacies et cliniques. Dans la pharmacie du centre GBE, on retrouve également des produits comme "Santos plus", une boisson qui fortifie et règle le dysfonctionnement du métabolisme, le "DVD" qui traite toutes les infections surtout celles sexuellement transmissibles et la poudre du Moringa. Le centre de Lomé a été inauguré par le président de la Fédération Togolaise des Praticiens de la Médecine Traditionnelle (FTPMT), Apélé Kokouvi qui a invité les tradithérapeutes à travailler ensemble pour subvenir aux besoins en santé des populations togolaises car seulement 20% se traitent avec les produits de la médecine moderne qui coûtent de plus en plus chers. Dans la soirée, un dîner a été organisé pour présenter les différents produits et les trophées que Dr Tchidimé a gagnés au Bénin pour ses œuvres en matière de santé dont l'oscar en santé offert par le gouvernement béninois.

Pour une viande de qualité dans un environnement sain

Un atelier de formation des bouchers en hygiène et découpe de la viande s'est tenu du 21 au 23 mai à Lomé.

Organisée par la Fédération Nationale des Professionnels de la Filière Bétail et Viande du Togo (FENAPFIBVTO) en collaboration avec la direction de l'Elevage et l'appui financier de l'USAID, cette formation s'inscrit dans le cadre du projet "Agribusiness and Trade Promotion" (ATP) de l'Afrique de l'ouest. Financée par le gouvernement américain à travers USAID, elle a pour objectif de renforcer les capacités de 1000 bouchers/chevillards à travers l'ensemble du pays en techniques de la coupe, découpe et désossage de la viande et en bonnes pratiques d'hygiène. Elle a permis également aux participants de maîtriser les méthodes de gestion des déchets en vue de la réduction de la pollution et des maladies y afférentes dans leur secteur. Au terme, ils sont en mesure de relever les défis liés aux aspects environnementaux en utilisant des abattoirs répondant aux normes internationales et en présentant aux consommateurs une viande de qualité qui puisse concurrencer les viandes extra africaines qui envahissent les marchés de l'espace régional. Ils sont aussi capables de mettre en place de nouvelles structures pour la gestion de la viande et des équipements leur permettant de transformer la viande sans effet défavorable sur l'environnement et la santé de la population. Au cours de l'atelier, les participants ont suivi des communications portant entre autres, sur les notions théoriques de découpe de viande de bovin, les différents types de morceaux, leur emplacement sur les carcasses et leur destination culinaire. Ils feront également l'examen pratique de l'environnement à travers une visite d'un abattoir puis suivront des projections de films vidéo. Le représentant du ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, Dr. Barry Ibrahim, a salué l'initiative de la FENAPFIBVTO pour la recherche de la performance et de la qualité de la filière bétail/viande et son appui aux politiques agropastorales nationales. Il a invité les responsables à s'organiser davantage afin de rendre plus fluide et transparent le commerce du bétail et de la viande dans notre pays. Le docteur Barry a exprimé par la même occasion sa gratitude au représentant de l'ATP pour son appui financier et le choix du Togo pour abriter les premières séries de formation. Le représentant de l'USAID/ATP, Seydou Sidibé, coordonnateur de la chaîne de valeur bétail/viande, a observé que le projet ATP s'explique par le constat fait dans les différents pays de la CEDEAO et qui est lié aux contraintes persistantes en matière de l'amélioration de la qualité de la viande et à l'envahissement des marchés communautaires par des viandes extra africaines. Il a précisé que l'USAID a jugé utile de former les bouchers pour qu'ils mettent à la disposition des consommateurs une viande de qualité dans un environnement sain. "Parce que nous ne comprenons pas que des viandes extra africaines envahissent nos marchés et que ces viandes soient prisées par les consommateurs alors que dans nos pays, nous avons de viande de qualité", a-t-il relevé. Cet atelier qui fait suite à la formation des formateurs qui s'est déroulée en mars dernier, s'étendra aux autres bouchers sur l'ensemble du territoire jusqu'au 17 juin prochain.

Guérinkouka (Togo) et Sobobo (Ghana)

Une délégation du district de Soboba au Ghana, frontalier de la préfecture de Dankpen, conduite par le chef du district, How John Ali Adolf en visite d'amitié et de travail à Guérin-Kouka a rencontré les responsables de la préfecture le 15 mai.

Le but de cette visite est de renforcer les relations de bon voisinage qui existent entre les peuples frères du Togo et ceux du Ghana et de faire un tour d'horizon des problèmes sécuritaires le long des deux frontières. Il s'était agi également de réfléchir et de trouver des solutions pouvant faciliter les mouvements migratoires des deux communautés, de mettre en synergie leurs efforts pour lutter contre la criminalité transfrontalière, la délinquance, les problèmes de mariages précoces et forcés qui sont souvent récurrents au sein de leurs populations. A cet effet, les deux délégations ont convenu de redynamiser les contrôles le long de leur frontière commune, de faciliter les contacts entre les agents de sécurité, de sensibiliser leurs populations sur le comportement citoyen, d'œuvrer à la culture de la paix et à la cohabitation pacifique pour un développement harmonieux de leur localité respective. Le préfet de Dankpen, Lt-col Dadja Maganawé a remercié ses hôtes ghanéens pour leur initiative et émis le vœu de voir de tels échanges d'expériences se pérenniser pour le bonheur de leur peuple. Son collègue du district de Soboba, How John Ali Adolf s'est dit satisfait des résultats de cette visite qui, a-t-il souligné, vient sceller les liens de coopération entre le Ghana et le Togo et promis d'œuvrer davantage à leur renforcement.

Arts Plastiques

Le changement chez Cham au Goethe Institut



Le changement, la mutation, la transition sont des thèmes qui parcourent l'œuvre de l'artiste Cham. Si le changement ou la mutation peuvent entraîner quelquefois des bouleversements voire des soubresauts, l'artiste Cham s'interroge à cet aspect du passage d'un état à un autre, c'est donc cet état en transit, sa transition, sa mise en perspective qui est au cœur de sa réflexion. Elle concerne à la fois les relations intrapersonnelles, interpersonnelles, intracommunautaires et intercommunautaires. Cham titille l'homme dans son altérité et dans sa globalité.

C'est donc l'objet de son exposition intitulée "Transition (s)", une réflexion visuelle sur les mutations actuelles

dans le monde, qui a lieu au Goethe Institut depuis le 17 mai et prendra fin ce 09 juin. Le visiteur en retard devrait se précipiter au centre culturel allemand pour avoir, ne serait-ce que cette jouissance visuelle, ce bonheur à la physique et spirituel des œuvres de cet artiste, dont les réflexes éthérées nous amènent à poser un

regard sur les bouleversements autour de nous.

Des tableaux peints à l'huile, à l'acrylique, avec aussi la technique du collage, mettent en perspective des faits à travers des tableaux titrés " Printemps arabe " "Nature Humaine", "République Naissante",

"Empreinte digitale". Des collages sur Aimé Césaire, Nelson Mandela et l'Afrique du Sud, des hommes qui ont quelque peu façonné la vision du monde de l'artiste.

On note au passage cet hommage au Président de PAX AFRICANA, Edem Kodjo, parrain de cette expo à travers le tableau "Le Grand Pardon". Une œuvre pour saluer une doctrine conçue pour un pays au passé et au présent aussi troubles que le Togo, sans préjuger d'ailleurs de l'avenir que l'artiste met en perspective. Le devenir du Togo. Cham est un artiste du mouvement et ces collages, qui empruntent au pop-art, ne laissent pas indifférent. Le visiteur ne quitte pas indemne le Goethe Institut.

Cinéma

Michael Haneke remporte une deuxième Palme d'or avec "Amour"

Le réalisateur autrichien a décroché, dimanche 27 mai à Cannes, sa deuxième Palme d'or pour Amour, un conte douloureux sur la vieillesse d'un couple incarné à l'écran par Jean-Louis Trintignant et Emmanuelle Béart. Il avait déjà obtenu une Palme pour Le Ruban blanc en 2009. Il rejoint ainsi le cercle très restreint des cinéastes avec deux Palmes d'or à leur actif : l'Américain Francis Ford Coppola, le Japonais Shohei Imamura, le Serbe Emir Kusturica, le Danois Bille August et les Belges Jean-Pierre et Luc Dardenne.



Le jury a aussi récompensé Reality, de Matteo Garrone, une comédie amère sur la déception d'un candidat à un jeu de télé-réalité, en lui attribuant son Grand Prix.

La seule comédie en compétition, La Part des anges (The Angels' Share), du Britannique Ken Loach, a reçu le prix du jury.

Coup de coeur du net

Anatomie du primo-romancier

D'où viennent les premiers romans ? Et, une fois publiés, où vont-ils ? Jusqu'à aujourd'hui, aucune étude n'avait cartographié les "limbes" littéraires dans lesquelles les primo-romanciers attendent (plus ou moins longtemps) la reconnaissance de leurs œuvres. Sous un angle sociologique, Entrer en littérature s'intéresse à cet espace intermédiaire allant de l'avant-publication (métier au moment de la rédaction, autres types de textes préalablement publiés, stratégies pour trouver un éditeur...) à l'après (réception de l'œuvre, construction du statut d'écrivain, deuxième roman...).

Malgré son titre aux allures de manuel pour aspirants, l'étude menée par Bertrand Legendre et Corinne Abensour ne livre aucun conseil. Au contraire, l'enquête conduite sur vingt ans (de 1988 à 2008) bouscule de nombreuses idées préconçues. L'imaginaire littéraire aime bien se représenter le primo-romancier en jeune loup balzacien ou en adolescent timide ? L'âge médian des apprentis romanciers avoisine pourtant les 40 ans. Le terme de "primo-romanciers" place ces auteurs au rang de novices ? Pratiquement les deux tiers d'entre eux avaient déjà publié des textes de natures différentes avant la parution de leurs

premiers romans.

Le ton n'est pas pour autant celui des révélations fracassantes ; tout au plus s'agit-il d'un éclairage méthodique des profils sociologiques des primo-romanciers. Les deux universitaires évoquent le caractère récent du phénomène même et les implications de son introduction dans le champ éditorial. L'une d'entre elles (et l'une des plus passionnantes à l'échelle de la société) concerne "l'empire de la nouveauté". Brevement, les auteurs décrivent un milieu qui rejouerait chaque année le mythe de sa virginité à travers la célébration de ses "nouvelles têtes". Chaque automne pourrait être ainsi le printemps d'une nouvelle littérature. Au-delà de cette perspective enthousiasmante, Bertrand Legendre et Corinne Abensour établissent un rapprochement "avec d'autres secteurs des industries culturelles, notamment celui de la musique, qui a vu se multiplier les dispositifs érigeant très rapidement en vedettes, voire en stars, des nouveaux venus dont la carrière se révèle souvent très brève". Tout l'essai porte un regard inédit sur la production littéraire et son instrumentalisation au sein de stratégies communicationnelles.

Va paraître

La dernière balle d'une mariée de Sylvestre Béné

La littérature togolaise est en vogue ; de nouveaux auteurs sont de plus en plus édités grâce à deux maisons d'éditions "Awoudy" et "Continents". Un nouvel auteur, Sylvestre Béné, journaliste et "assureur de formation" - quelle réalité recouvre ce terme - fera paraître très prochainement aux éditions "Continents" son premier roman, La dernière balle d'une mariée, une histoire à l'eau de rose d'un jeune étudiant provincial venu dans une grande qui se trouve tiraillé

entre l'amour de Bertine, une jeune fille "argentée" et sa mère. Les lecteurs d'Harlequin découvriront rapidement quand les choses se présentent ainsi. En attendant la sortie, il faut bien soutenir ces initiatives quelque peu coûteuses d'éditer ces nouveaux romanciers, à l'absence d'une politique culturelle non appliquée. Abondance de biens ne nuit pas ; les lecteurs n'auront qu'une variété de choix.

Arts et littérature

Le premier catalogue en ligne pour les livres d'art

Le site Internet livresd'art.fr est la première base de données en accès libre qui rassemble des ouvrages du domaine artistique.

Il permet, en fonction des critères choisis, d'obtenir les notes et références du catalogue des éditeurs adhérents sur tel peintre, telle période ou tel mouvement artistique. Le site peut donc s'avérer précieux pour les amateurs comme pour professionnels, en particulier pour

trouver des livres rares. Cette initiative répond à plusieurs objectifs distincts. Il s'agit d'une part de mettre en avant l'actualité du secteur artistique par le biais d'un "agenda de la profession" et de dossiers de fond et d'autre part de valoriser le travail des 31 éditeurs privés ou publics qui sont membres du groupe "Art et beaux livres". Tout cela en offrant un outil pertinent aux internautes.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLA G.

Des modifications «non substantielles» au Code électoral

Le vote par anticipation des forces armées et de sécurité maintenu pour 2012

*** Le seul amendement de fond a renvoyé les conditions d'éligibilité et le mode d'élection du Président de la République à la Constitution.**

Sylvestre D.

Voilà qui aura le mérite de nourrir une nouvelle polémique, d'irriter les contestataires, après le vote positif des députés du Groupe de la majorité parlementaire (ex-RPT) et de l'Union des forces de changement (UFC), le 25 mai dernier. Ça y est, les élus du peuple ont bouclé la page du Code électoral devant servir de socle légal au scrutin législatif de 2012, en acceptant les modifications apportées par le Gouvernement. Des modifications que le pouvoir de Lomé qualifie de «non substantielles», plutôt obtenues par majorité, à défaut du consensus. C'est fondamentalement une réplique à ceux qui brandissent le point 1 de l'article 2 du protocole de la CEDEAO sur la démocratie et la bonne gouvernance : «*aucune réforme substantielle de la loi électorale ne doit intervenir dans les six mois précédant les élections, sans le consentement d'une large majorité des acteurs politiques*».

Les premières informations publiées par L'UNION (n°495 et 497) n'ont pas été démenties. Du document adopté dans un premier temps par la Commission des lois à la version finale votée le 25 mai, pas un changement fondamental après les discussions entre le Gouvernement et certains partis politiques. Entre les deux vies, les amendements de forme ont juste permis de remplacer «le centre» par «l'unité» dans l'article 25, supprimer «interne» après «fonctionnement» dans l'article 37, ajouter «de vote» après «bureau» dans l'article 96, et supprimer «au Togo» après «en vigueur» dans l'article 5. Pendant que l'amendement de fond a fait supprimer les articles 150 et 158, obligeant à réécrire l'article 149 qui renvoie les conditions d'éligibilité et le mode d'élection du Président de la République à la Constitution. Il faut simplement retenir que le Gouvernement vante sans cesse la transformation du secrétariat administratif permanent de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) en secrétariat exécutif. «*Le secrétariat permanent était une structure purement administrative dont la compétence est limitée. Aujourd'hui, la CENI est une institution permanente. Même*



Photo: L'Union

dans les périodes non électorales, elle se doit d'accomplir certaines tâches d'administration, proposer les textes, procéder à l'enregistrement permanent des citoyens. Ce qui nécessite un renforcement de ce secrétariat en ressources humaines de qualité et d'expérience avérée, surtout dans le domaine juridique. Ce secrétariat sera composé de cinq unités d'appui opérationnelles qui étendent considérablement son domaine de compétence. La CENI aura donc à sa disposition toute l'expertise nécessaire », déclare-t-il, en martelant qu'il s'agit là de l'une des recommandations de la mission d'observation électorale de l'Union européenne.

Quant à la recommandation visant l'abandon du vote par procuration et du vote par anticipation des forces armées et de sécurité, elle doit encore attendre. «*La recommandation relative à l'abandon du vote par anticipation des forces armées et de sécurité n'a pas reçu de suite favorable* », rapporte-t-on des réponses du commissaire du Gouvernement devant la Commission des lois. Et dire que le rapport d'observation électorale de 2007 n'était pas flatteur : un scrutin anticipé pour les forces de sécurité (militaires, gendarmes, gardes de préfecture et policiers) a été organisé le 11 octobre 2007 dans 54 centres de vote situés à proximité d'installations sécuritaires. Les urnes contenant les bulletins ont été conservées au niveau des CELI, puis ouvertes, et leur contenu mêlé à celui des urnes ordinaires du 14 octobre. Le caractère tardif de la décision [décret publié le 6 octobre] s'est

avéré être une source de complication en termes logistique et opérationnel. Cette option, bien que prévue par le Code électoral, avait été mal anticipée et les difficultés pratiques de sa mise en œuvre sous-évaluées. L'option d'un scrutin anticipé n'ayant pas été intégrée au moment du recensement des électeurs, il n'était pas possible de produire une liste d'électeurs spécifiques. Il est à noter qu'aucun chiffre relatif au nombre d'électeurs concernés n'a été publié. En conséquence, la CENI a été amenée à superposer les différentes mesures de facilitation, procurations et dérogations prévues au Code électoral, de telle sorte que ce scrutin s'est avéré particulièrement poreux aux abus potentiels. Si le Code électoral (article 137) prévoit bien la possibilité d'un scrutin par anticipation pour les membres des forces de sécurité, l'article 129 prévoit également la possibilité pour ceux-ci de recourir au vote par procuration le jour du scrutin. Les deux options ont été utilisées concomitamment le 11 octobre. Si le texte n'exclut pas explicitement un tel cumul, il paraît assez évident que celle-ci ne se justifie pas d'un point de vue électoral (...). Les opérations se sont néanmoins majoritairement déroulées de manière jugée bonne ou acceptable par les équipes, notamment en ce qui concerne le respect du secret du vote. Divers abus ont cependant été constatés, en particulier en ce qui concerne l'usage des procurations ainsi que diverses formes d'irrégularités. Le nombre réduit de votants permet néanmoins de relativiser l'impact de ce scrutin sur le processus, sauf à

Assoli où les 318 votes du 11 octobre sont effectivement de nature à avoir favorisé l'attribution du second siège au RPT dans un scrutin très serré par ailleurs. Enfin, très peu de délégués des candidats ou d'observateurs nationaux (ceux-ci étant déployés pour la seule journée du 14 octobre, seuls les coordinateurs de circonscription étaient déjà en poste le jour du scrutin anticipé) étaient généralement présents dans les centres de vote.

Pour le reste, le nouveau Code électoral maintient une CENI toujours composée de 17 membres, avec cette fois-ci un mandat clair de un an renouvelable, et qui déposera son rapport général d'activités et de gestion des fonds mis à sa disposition au plus tard 60 jours après la proclamation des résultats définitifs du scrutin. Chaque CELI garde ses 7 membres et est présidée par un magistrat. La CENI siège valablement lorsque 9 de ses membres au moins sont présents et ses décisions sont prises par vote, à défaut de consensus. En fait, on a plus agi sur les délais et les plafonds des dépenses de campagne électorale qui sont portés à 500 millions de francs Cfa pour le candidat à la présidentielle, 10 millions de francs Cfa pour le candidat aux législatives et aux sénatoriales, et 5 millions de francs Cfa pour le candidat aux locales. Pour sa déclaration, le candidat aux législatives et aux sénatoriales y est obligé 35 jours au plus tard avant la date du scrutin, alors que le candidat à la présidentielle l'est 45 jours au moins avant le scrutin.

Il faut rappeler que le nouveau nombre de députés (91) n'est pas encore adopté sous forme d'une loi organique. Juste une question de jour ; on parle de l'après séance des ratifications de ce mardi. L'article 200 du nouveau Code est formel : les modalités de répartition des députés par circonscription électorale sont fixées par décret en conseil des ministres. Déjà, le Gouvernement promet de faire impacter les critiques actuelles sur la répartition à venir. Histoire de ne pas avoir des députés élus par la superficie, plutôt que par des électeurs.

VERBATIM Par Eric J.

Société civile et politique

L'allure que prend aujourd'hui la politisation de la société civile au Togo est d'autant plus dangereuse qu'elle inquiète plus d'un. En tout cas, c'est ce que confirme la Commissaire au droit de l'Homme de la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples, Me Reine Alapini-Gansou. Répondant à une question d'un confrère sur les actions concertées entre des partis politiques et des organisations de la société civile dans le cadre du «Collectif Sauvons le Togo», elle dit tout simplement : «*Ça, c'est un danger. Il faut l'éviter à tout prix*». Elle prend exemple sur le cas ivoirien où la crise, devenue une guerre civile, est en partie due à la récupération de la société civile par les camps Gbagbo et Ouattara. Elle estime que ce sont deux entités, les partis politiques d'une part et la société civile de l'autre, au but et au langage opposés. Ainsi, chaque corps doit rester sur son territoire. Néanmoins, ajoute-elle, cela ne les empêche pas de se prononcer sur des sujets qui touchent à la vie de toute la société, mais avec la méthode appropriée à chacun.

Ceci étant, la société civile dont l'objectif est de protéger les populations contre toute forme de violation des droits de l'Homme, s'entend les droits à la vie, à se nourrir, à l'éducation, à l'accès à l'eau, à se vêtir, à circuler librement, à s'exprimer, à la santé, à se trouver un toit, etc, doit rester dans son rôle régalien. Du moment où elle a une fonction d'avocat des populations et de surveillant des activités des gouvernants. Toutefois, elle est aussi un partenaire du gouvernement dans la planification du développement. En ce moment, lorsqu'elle s'allie à des partis politiques, elle perd son essence.

Deux événements importants passés ces dernières semaines à Lomé corroborent dans les faits cette thèse.

Lorsqu'il s'est produit une course poursuite entre manifestants du Collectif Sauvons le Togo et les forces de l'ordre le 27 avril dernier, certains individus ont caillassé les vitres de l'Hôtel Palm Beach, un complexe privé, aucune association de défense des droits de l'Homme n'a réagi face à la gravité de l'acte.

Egalement, au cours de la marche du même collectif le jeudi 24 mai dernier, les affiches et totems du nouveau parti présidentiel ont été déchirés sans qu'aucune organisation n'ait levé le petit doigt.

Devant ces faits regrettables, ce mutisme porte à croire que les associations de la société civile qui participent au collectif soutiennent désormais les violations des droits de l'Homme commises sur des concitoyens par les militants et sympathisants de «Sauvons le Togo».

Le fait est que, lesdites associations liées par un contrat moral et ne pouvant plus dénoncer leurs alliés, sont à la course au pouvoir, un rôle entièrement dévolu aux politiciens.

Etat des lieux du service de gestion des déchets solides

Eviter le management inadapté qui rappelle l'échec des initiatives anciennes

Lors de son Examen périodique universel (EPU) en 2011 à Genève, le pouvoir de Lomé estimait que la gestion des questions environnementales reste un défi majeur en milieu rural et urbain. Qu'est-ce qui change donc d'une

taux d'exécution budgétaire du secteur sont très variables avec une moyenne de 37%. Les dotations ont évolué en dents de scie. En octobre 2011, une revue des dépenses publiques avait pour objectif d'analyser l'efficacité et l'efficience



Photo: L'Union

Zakari Nandja, Ministre de l'Assainissement

année à l'autre ? De façon combinée, la dotation annuelle consacrée à l'eau, à l'assainissement et au ramassage des déchets solides est de 4,8 milliards de francs Cfa entre 2002-2008. Le volume moyen des dotations représente environ 960 francs Cfa par habitant et par an. Le poids des dépenses allouées par rapport au PIB n'a été que de 0,45% sur la même période. Les

des allocations budgétaires dans la gestion des déchets solides au Togo. Il est révélé que les zones rurales et semi-urbaines ne disposent pratiquement pas de service d'évacuation des ordures ménagères, alors que, dans les zones urbaines, le service n'est offert que dans certains quartiers. Et pour cause, la plupart des initiatives et

suite à la page 4

Se prononcer sur le boycott au plus tôt

La démocratie togolaise a besoin d'être vivifiée. Et il lui faut des élus dignes, à la suite d'une large expression des citoyens. Les leaders politiques ont un rôle à y jouer. En 2010, les tergiversations de l'opposition ont désorienté plusieurs électeurs qui, finalement, se sont abstenus. Certainement, le dernier mot d'ordre a été tardif. Le risque est réel de revivre la même situation. Déjà, on commence par tromper les citoyens qu'aucune

élection ne se tiendra «*sans les réformes*». Au point d'entrevoir un boycott. Récemment, dans ses délices des samedis à la plage, le patron de l'ANC, Jean-Pierre Fabre, n'a pas écarté l'option. Comme en 2010. Peut-être qu'il est déjà revenu sur terre entre-temps !

Il faut donc être sérieux et se donner les moyens de ses actions en politique. Ce n'est souvent pas un jeu d'amour où l'adversaire offre ce qui ne l'avantage pas. En tout

cas, il ne faut pas compter avec Nicolas Lawson du Parti du renouveau et de la rédemption. Il n'a pas pris trop de temps, après l'adoption du nouveau Code électoral par l'Assemblée nationale, pour faire savoir que, en aucun cas, il ne boycottera pas les prochaines élections. Visiblement, le pouvoir et l'UFC ne doivent pas rêver que le boulevard leur sera grand ouvert. Comme en 2002. M. Lawson a appris la leçon.

Sur les principaux marchés de la capitale en avril

Les haricots renchérissent le coût de la vie

Jean Afolabi

A 508 francs Cfa le kilogramme et à 480 francs le kilo respectivement pour le blanc et le rouge en avril, les haricots sont manifestement l'un des produits qui ne cessent de grimper sur les principaux marchés de Lomé ces derniers mois. Et tirent le coût de la vie vers le haut. Les chiffres de la direction générale de la Statistique et de la comptabilité nationale en sont les preuves. En janvier, le blanc en était à 444 francs la mesure sur les marchés de la capitale. Il est passé à 463 francs le mois suivant, puis en rajoute, à 485 francs en mars, et franchit la barre des 500 francs - 508 francs plus précisément - en avril. A ce niveau, il est encore plus cher qu'à la même période il y a un où le kilo a été livré à 384 francs sur les mêmes marchés.

Logique similaire en ce qui concerne le rouge. En janvier, il se livrait à 386 francs le kilo à Lomé. Il décide de passer à 418 francs le mois qui a suivi, puis à 452 francs le kilo en mars. En avril, il en est encore sous la barre des 500 francs - plus précisément à 480 francs le kilo -. Mais, même à ce prix, la



mesure est plus chère en glissement annuel où elle s'était livrée à 379 francs en avril 2011.

Les huiles, fidèles accompagnatrices des haricots, hésitent encore à en rajouter au plat. L'huile rouge de palme dit "zomi" flotte depuis le début de l'année entre 817 et 833 francs le litre. A 817 francs en avril, elle est moins chère en glissement annuelle contre 821 francs un an plus tôt. L'huile végétale locale industrielle oscille

entre 825 et 838 francs depuis janvier. Sauf qu'à 833 francs le litre en avril, elle est plus chère que les 819 francs d'avril 2011.

En revanche, stabilité parfaite pour la viande de bœuf fraîche avec os. Il ne bouge plus, le kilogramme, il reste scotché aux 2000 francs depuis des mois. Même s'il faut parfois faire avec les os, les ménages savent à quoi s'en tenir lorsqu'il s'agit de la viande de bœuf avec os.

Etat des lieux du service de gestion des déchets solides

Eviter le management inadapté qui rappelle l'échec des initiatives anciennes

suite de la page 3

expériences anciennes se sont révélées non viables ou ont souffert d'un management inadapté. La Société togolaise d'enlèvement des ordures et des matières (Sotoema), sous contrat avec la Commune de Lomé depuis 1974, a fait faillite en 1997 pour non recouvrement de ses créances auprès de la Mairie de Lomé. Cette situation a créé un problème d'insalubrité urbaine permanente à laquelle il faut, jusqu'à aujourd'hui, remédier. Dès 1997, des associations/ONG se sont constituées en opérateurs informels pour pallier le manque de salubrité publique urbaine. Difficile d'obtenir les statistiques et rapports d'activités de ces structures.

Dans la ville de Lomé, moins de 10% des ordures produites sont effectivement enlevées et traitées, selon la revue conduite par la Banque mondiale. En 2007, près de 75% de la population utilisaient les dépotoirs sauvages. Lesquels dépotoirs n'ont pour autant pas disparu en 2012. En 2002, une étude sur l'évaluation des systèmes de collectes des déchets solides urbains de Lomé portait, primo, sur le ramassage porte-à-porte par la Direction des services techniques (DST) de la voirie de Lomé sur les grandes artères avec des camions bennes loués et des tracteurs de la commune ; secundo, sur la collecte porte-à-porte dans les quartiers secondaires avec un camion compacteur benne, don de la



commune du Grand Lyon de France jumelée avec Lomé ; tertio, sur l'évacuation motorisée par la mairie pour la collecte des déchets solides sur les dépotoirs sauvages, soit par la DST avec des camions loués, soit par des entreprises de la place recrutés de gré à gré ou à la suite d'un appel à concurrence. Seule l'expérience menée avec le camion du don du Grand Lyon a été concluante et payante du fait qu'elle propose une chaîne complète sans rupture de la pré-collecte jusqu'à la décharge finale. Malheureusement, ce système n'a pas connu une application soutenue par faute de financement. Du coup, on doit vivre avec des dépotoirs sauvages qui se sont multipliés. Jusqu'en 2008 et ce projet de construction de sept dépotoirs par l'AFD, en y incluant l'éducation et la sensibilisation des populations, et la dynamisation d'une

police communale d'inspection sanitaire et environnementale du cadre de vie. Ce qui reste un vœu.

Les maires, eux, s'initient timidement à la gestion des filières de déchets solides urbains. Les jumelages de proximité et de coopération française ont aidé les villes jumelées à installer des filières de déchets solides urbains, en offrant des camions bennes à bascule et des camions de vidange de boue de fosses septiques (Kpalimé, Atakpamé, Sokodé). Mais les ménages n'ont pas fait preuve de volonté à payer leurs redevances de collecte des ordures et de vidange et n'ont pas pratiqué l'assainissement de base, ce qui a fait échouer l'aide engagée par certains maires. Quant au centre de compostage de Dapaong, il n'a pas survécu par faute de main d'œuvre technique et de financement.

Préparation de Rio+20 sur le développement durable

La délégation togolaise de haut niveau à dévoiler en fin de semaine

S'assurer de l'existence d'un engagement politique renouvelé en faveur du développement durable, jauger les progrès accomplis et les lacunes à combler dans la mise en œuvre du développement durable, affronter les nouveaux défis mondiaux qui surgissent et se donner une feuille de route pour les vingt prochaines années... C'est le triple objectif que se fixe la prochaine conférence internationale sur le développement durable dénommée Rio+20, du 20 au 22 juin prochain dans la ville de Rio de Janeiro au Brésil. La rencontre se tient 20 ans après celle des Nations Unies sur l'environnement et le développement, dans la même ville. D'où Rio+20.

A quelques jours de l'échéance, le Togo, à l'instar des autres nations, s'active. La dernière ligne droite doit dévoiler la composition de la délégation togolaise avant le vendredi 1^{er} juin et émettre les demandes d'accréditation. Ce qui est évident, et qu'on soutient au ministère de l'Environnement et des ressources forestières, c'est qu'on s'attend à une délégation multiforme, au regard du menu des discussions qui porteront sur l'économie verte dans le contexte du développement durable et de l'éradication de la pauvreté, et le cadre institutionnel du développement durable qui met un accent particulier sur la gouvernance internationale de l'environnement. On estime important que la délégation comporte des membres des secteurs clés comme la foresterie, l'énergie, l'eau, les transports, l'agriculture, la planification, l'économie ou la coopération. Il est attendu que la délégation togolaise soit conduite au plus haut niveau.

Au préalable, l'on a dû associer les parties prenantes autour de

l'élaboration du rapport national sur les progrès réalisés et, éventuellement, les lacunes restantes, les expériences et les opportunités relatives au développement durable. Ledit rapport a été validé fin décembre dernier, avec la participation de tous les acteurs concernés, et transmis aux Nations-Unies. C'est dans la foulée qu'une commission nationale de développement durable a été pensée et se met en place. Elle aura pour charge de mettre en pratique la stratégie nationale de développement durable élaborée avec l'appui de la Francophonie.

Pour le continent africain, Rio+20 est «la tribune idéale pour exposer clairement à la communauté internationale ses besoins et surtout sa priorité fondamentale, à savoir l'éradication de la pauvreté et la réalisation d'un développement durable», a expliqué le ministre Kossivi Ayikoe de l'Environnement et des ressources forestières à ses collègues mercredi en conseil des ministres. Ici, le continent se doit d'être uni et de porter la même voix. A Malabo, en Guinée équatoriale, le 1^{er} juillet 2011, les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine avaient justement recommandé aux Etats membres d'avoir une position commune. Dans la foulée, Denis Sassou N'Guesso, président du Congo, a été mandaté pour être le porte-parole de l'Afrique à Rio+20.

Rio+20 marquera-t-elle une étape pour évaluer où en sont le concept et les démarches de «développement durable» ? Comment les Nations Unies et les acteurs étatiques et de la société civile se situent-ils politiquement, dans un contexte où les crises financières



Kossivi Ayikoe, Ministre de l'Environnement et des Ressources Forestières

secouent le système économique mondialisé et où les négociations climatiques, qui foment actuellement le principal cadre de discussion internationale sur le développement durable, s'enlisent alors que les concentrations de gaz à effet de serre augmentent dans l'atmosphère ? A ce jour, les avancées réalisées sur les deux sujets au menu de Rio+20 ont permis de s'accorder sur la nécessité pour tous les pays d'opérer, entre autres, une transition vers une économie verte, en prenant soin à ce que les efforts internationaux pour y parvenir n'induisent la création de nouvelles barrières commerciales, l'imposition de nouvelles conditionnalités à l'aide et aux financements ou encore l'élargissement des lacunes technologiques ou l'exacerbation de la dépendance technologique des pays en développement par rapport à ceux développés.

En glissement annuel au 1er trimestre 2012 au sein de l'UEMOA

Le phosphate togolais et l'uranium nigérien font progresser l'indice de la production industrielle

Comparé à la même période de l'année précédente, l'indice de la production industrielle s'est accru de 0,7% au premier trimestre 2012, après un taux de 1,2% observé le trimestre précédent. Cette performance globale est attribuable à l'activité dans les unités extractives (+5,5%) et la branche électricité, gaz et eau (+40,2%). C'est ce qu'indique la Note trimestrielle de conjoncture dans l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa) publié le 18 mai dernier par la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao).

Au premier trimestre 2012, l'indice de la production industrielle s'est accru, en glissement annuel, de 23,8% au Niger, 16,2% au Togo, 12,2% en Guinée-Bissau et 10,1% en Côte d'Ivoire. En revanche, l'indicateur a baissé au Burkina (-20,5%), au Mali (-11,5%), au Bénin

(-2,1%) et au Sénégal (-2,1%). Ce recul est induit par la baisse de cadence dans les unités de production alimentaire, notamment au Bénin, au Niger et au Sénégal, ainsi que dans le textile au Mali. L'activité de la branche extractive est soutenue notamment par la production d'or au Mali et en Côte d'Ivoire, d'uranium au Niger et de phosphates au Togo. Le secteur énergétique a également enregistré une nette hausse, notamment en Côte d'Ivoire, en Guinée-Bissau, au Mali, au Sénégal et au Togo, par rapport à la même période de l'année passée. En dépit de la hausse saisonnière constatée au cours de ce trimestre, la production des industries manufacturières reste en dessous de son niveau de l'année précédente (-9,3%).

L'indice de la production industrielle a enregistré une hausse

de 10,5% au premier trimestre 2012 par rapport au trimestre précédent. Cette évolution saisonnière est liée en grande partie à la disponibilité des produits de la campagne agricole 2011/2012. Elle a reflété en effet le dynamisme des industries manufacturières (19,9%), notamment les unités de transformation du coton et celles de fabrication de textiles au Bénin, au Burkina et en Côte d'Ivoire. Par ailleurs, les entreprises de raffinage de pétrole ont également connu un accroissement de leur production au cours du trimestre, en particulier au Sénégal. En revanche, par rapport au trimestre précédent, un léger repli a été noté dans la production des branches extractives (-3,2%) et énergétiques (-2,3%), rompant avec la tendance haussière constatée depuis le deuxième trimestre 2011.

FOOTBALL/ SELECTION NATIONALE

Le groupe de professionnels se renforce

Six joueurs professionnels ont rejoint dimanche le contingent de joueurs locaux et professionnels déjà en regroupement depuis la semaine dernière à Lomé dans le cadre des préparatifs pour les trois matches importants du mois de juin.

Il s'agit du capitaine Serge Akakpo, de Serge Gakpé, Razak Boukari, Salifou Moustapha, Alaïxys Romao et d'Atakora Lalawélé. D'autres joueurs notamment Komlan Amewou, Bossou Vincent et Mamah Gafar sont toujours attendus.

Absents pour la plupart lors de la rencontre amicale contre l'Egypte le 22 mai dernier à Khartoum (rencontre perdue par les Togolais 3-0), ils apporteront un plus à la sélection nationale qui reçoit la Libye le 3 juin prochain à Lomé, en match comptant pour la 1ère journée des éliminatoires de la Coupe du monde de la FIFA, Brésil 2014.

Ces joueurs viennent rejoindre Daré Nibombé, Kalen Damessi, Mani Sapol, Wome Dové, Omorou



Zakari, Juvenal Pedomey, Mango Senah, Araw Camaldine, Atsu	Mawugbé, Ametépé Kodjo, Donou Kokou, Laomey Léonce, Yorou	Nafiou, Sorafina Nafiou, Kondo Arimivaou et Nouhoum Cissé.
--	---	--

FOOTBALL/ CHAMPIONNAT D1

Coup d'arrêt pour Dyto et Maranatha

Dyto et Maranatha accrochés à l'extérieur respectivement par Abou Ossé et Unisport sur le même score de 1-0 ; Agaza qui fait voler en éclat une piètre formation de Sara Sport 4-0. Ce sont les faits marquants de la 18^e journée de la D1 disputée le week-end.

En déplacement à Anié, Dyto, le leader rentre bredouille de son expédition. La faute à une équipe d'Anié qui n'a pas oublié ses dernières défaites de la phase aller et avait à cœur de renouer avec la victoire. Un seul but a suffi pour faire perdre au coach Ekuevi Ayivi son latin, obligé de pointer du doigt la longue trêve.

La longue trêve, c'est aussi l'explication que donne le coach Wabi Gomez de Maranatha de Fiokpo pour expliquer sa défaite 1-0 devant Unisport à Sokodé. Les Messagers privés de leur Goal Atsu Mawugbé, du milieu Ametepé Kodjo et du latéral Donou Kokou, retenus en équipe nationale n'ont pas fait le poids devant des acadé-

miciens de Sokodé qui n'ont pas oublié qu'ils avaient été battus à Womé en ouverture de la saison.

Mais le fait marquant de la journée aura été sans nul doute le supplice qu'Agaza a fait subir à Sara à Bafilo 4-0. Les Scorpions qui avaient terminé la phase aller du championnat sur les rotules, accumulant cinq défaites successives

ont mis à profit la trêve pour effectuer des réglages. Et c'est Sara Sport totalement démobilisé qui a fait le frais.

Autres résultats : Gomido contraint Sémassi au partage des points 2-2, Tout comme Okiti-Asko (0-0) ; AS Togo Port - Foadan (0-0) ; AS Douanes - Kotoko (0-0).

Angleterre/Adebayor se positionne pour son futur !

Le board de Tottenham réfléchit très sérieusement à la possibilité de recruter Loïc Rémy. Si ce transfert est faisable, alors l'actuel attaquant de l'OM pourrait être associé à... Emmanuel Adebayor la saison prochaine !

Le doute enfin levé ! Pendant une bonne partie de son prêt d'une saison à Tottenham, Emmanuel Adebayor préférait clairement botter en touche lorsqu'il s'agissait de parler de son avenir. A l'époque, l'attaquant ne savait pas s'il devait, ou non, rester sur le long terme chez les Spurs. Mais l'international togolais qui appartient à Manchester City a clairement revu sa copie depuis que la saison est terminée ! Aujourd'hui, le footballeur âgé de 28 ans souhaite clairement être transféré pour de bon à White Hart Lane où il se sent à l'aise (37 matches, 18 buts). Par le biais de son compte Twitter, Emmanuel Adebayor a laissé entendre qu'il s'est régalé pendant son passage à Tottenham. Par ailleurs, il a indiqué qu'il fait le maximum avec le président du club anglais (Daniel Levy) afin de continuer l'aventure lors des saisons à venir. Étant donné que Manchester City possède dans ses rangs bon nombre de buteurs réputés (Agüero, Tevez, Balotelli ou encore Dzeko), on peut penser que celui qu'on surnomme "*Manu*" a vraiment des chances sérieuses d'obtenir gain de cause avant le 31 août.

La question est de savoir quel montant vont réclamer les Citizens afin d'entamer des négociations concrètes. A priori, une somme comprise entre 15 et 20 millions d'euros pourrait être suffisante mais il est encore un peu tôt pour se prononcer à ce sujet.

Hongrie/La FIFA soutient la professionnalisation de l'arbitrage

Le 62ème Congrès de la FIFA, qui s'est tenu les 24 et 25 mai 2012 à Budapest, a donné son soutien sans réserve à une professionnalisation de l'arbitrage. La FIFA a promis d'améliorer le niveau des arbitres d'élite, par le biais notamment de la professionnalisation de la préparation des meilleurs arbitres du monde en vue de la Coupe du Monde de la FIFA, Brésil 2014™.

"Il est crucial non seulement d'avoir des arbitres qui ont une approche professionnelle, mais également d'avoir le bon environnement et de créer une structure professionnelle. Nous devons protéger et soutenir les arbitres, et nous devons les préparer", a déclaré le Président de la FIFA, Joseph S. Blatter. L'objectif est non seulement de pouvoir disposer des meilleurs officiels pour les rencontres de la Coupe du Monde de la FIFA™ au Brésil, mais également de développer un programme de préparation professionnelle similaire à celui des joueurs de football en club et en équipe nationale, le tout pour que les arbitres puissent être performants au moment où cela est le plus nécessaire, c'est-à-dire au plus haut niveau. Une structure mondiale a été établie avec des instructeurs régionaux pour mener un suivi continu de la formation quotidienne des arbitres au niveau national et international.



Foire Artisanale du Togo

Foire Artisanale du Togo

Le Label de l'Artisanat Africain

KARA 2012

05 AU 15 JUILLET

PARTENAIRE OFFICIEL



DIRECTION GÉNÉRALE des IMPÔTS



Un concept 

Foire Artisanale du TOGO (FA - TOGO)

PLUS DE 200 STANDS, 15 PAYS PARTICIPANTS

THEME : L'ARTISANAT TOGOLAIS DANS LE COMMERCE INTERNATIONAL

INFOLINE 22 26 15 64
9005 53 75 / 98 36 07 71















EXPOSITIONS - VENTES

CONFÉRENCES - DÉBATS

CONCOURS MISS

DÉFILÉS DE MODE

EXHIBITIONS NOCTURNES

PRESTATIONS D'ARTISTES

TOUR CARAVANE

DINER GALA



PARTENAIRES MEDIAS





Développement à la base

Comment Mme Dogbé-Toméghah compte résorber le chômage des jeunes par l'agro-industrie

Etonam Sossou

Le ministre du développement à la base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes, pourrait s'appeler le ministère du «*redressement productif*», par analogie à un ministère qui vient d'être créé après une élection qui défraie la chronique. Sans tambour ni trompette, et parfois même caché par la logocratie des communiqués de presse gouvernementaux, le ministère du développement à la base fait un travail qui relève d'un grand intérêt pour le développement de l'agriculture et la réduction du chômage jeune. Quelque chose de potable s'élabore, se met en œuvre, s'exécute sous la conduite de Madame Victoire Dogbe-Toméghah qui veut donner de l'emploi à une jeune demanderesse et surtout l'orienter vers l'initiative privée.

De Mme Dogbe-Toméghah, ses détracteurs mettent quelquefois voire souvent en doute les travaux de cette dame qui vient du PNUD, montrée sur les médias en train de distribuer du matériel agricole aux groupements paysans. On l'accuse de faire du saupoudrage à la place d'un vrai projet de développement rural comme si elle est titulaire du poste de l'agriculture ou de l'administration territoriale ; on jette le doute sur sa stratégie de réduction de la pauvreté, tout récemment mise en évidence à travers un atelier de validation. Des houes et des machettes, des arrosoirs et quoi



Victoire Dogbe-Toméghah, Ministre du Développement à la base

encore ?! ironise-t-on souvent.

Pourtant, il serait intéressant de jeter un coup d'œil sur l'action de ce ministère. Jeudi 24 mai, Cité OUA, siège du ministère du développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes. Bureau de M. Mensah AGBOGBAZE, coordonnateur du Projet de Soutien aux Activités Economiques des Groupements (PSAEG) reçoit l'auteur de cet article. La quarantaine, cheveux plus ou moins grisonnants, verres médicaux, M. AGBOGBAZE dégage le flegme anglais, l'air du cadre scotché aux dossiers. La pile de paperasse dans son bureau peu spacieux où trône un ordinateur ne l'effraie guère. Il accueille le visiteur avec le sourire et le tient en haleine avec ses explications, méthodiques, presque pédagogiques.

50 agro-industriels formés en

deux ans et soutenus

Vendredi dernier, il étudiait les demandes de l'appel à candidatures que vient de boucler le ministère dans le cadre du Projet de Soutien aux Activités Economiques des Groupements (PSAEG). Un projet d'emploi jeune dont l'objectif avoué est de susciter l'entrepreneuriat jeune et donc l'initiative privée, résorber le chômage tout en permettant de renflouer l'agriculture et l'élevage. Le projet ministériel se situe dans le cadre du Projet régional ouest-africain de développement des agro-industries. Son objectif : stimuler les économies rurales.

Le ministère a déjà formé une cinquantaine de jeunes et s'apprête encore à envoyer une trentaine dans trois centres de formations à l'intérieur du pays ; L'INFA de Tové dans la préfecture de Kloto, l'OIC de Notsé dans le Haho et le CIDAP de Baga dans le Doufelgou, sont les

principaux centres nationaux outillés par l'Etat et le PNUD pour servir de cadre au PSAEG.

Le projet est novateur dans ce qu'il donne une formation professionnelle, donc théorique et pratique, fait un suivi sur le terrain. Des formateurs et encadreurs ont été formés au Centre Songhaï pour s'inspirer de l'expérience enrichissante, mondialement reconnue, de ce centre de formation agro-pastorale et agro-industriel par excellence en Afrique. Le Centre Songhaï bati par un Nigérien diplômé en électronique aux Etats-Unis, est symbolique du développement d'une Afrique qui peut gagner et triompher. Le centre qui emploie plus de quatre cents personnes développe une agriculture et un élevage bio qui peut faire rougir tous les grands théoriciens de l'agro bio en Occident. L'objectif du ministère de Madame Dogbe-Toméghah est d'installer des jeunes professionnels formés à

l'esprit d'entreprise de cette école.

Le PSAEG recrute des jeunes d'âge compris entre 18 et 35 à qui il donne des formations dans des filières de spécialisation : agriculture, le maraîchage, l'élevage, la transformation agroalimentaire et la transformation artisanale (alimentaire et cosmétique). Seule condition pour le recrutement : avoir au moins le BEPC, justifier d'une parcelle exploitable d'au moins 05 hectares et avoir un projet en lien avec la formation.

Pour une fois, l'Etat togolais ne laisse pas sur le carreau les personnes formées. Le ministère prend en charge leur installation. «*Nous voulons que les candidats formés deviennent des modèles, des vitrines du développement dans leurs localités* », avance M. Agbogbazé. «*Ce pourquoi, l'Etat soutient leur installation en facilitant leurs financements auprès des institutions de microfinance ou auprès de l'Agence Nationale de*

Promotion et de Garantie de Financement des PME/PMI (ANPGF)», a-t-il ajouté. L'ANGPF créée en 2006 facilite l'accès des PME au crédit bancaire à des taux spécialement étudiés. Ceux qui sont formés aux maraîchages sont souvent dotés de moto-pompes par le ministère.

Au cas où le ministère dont les ressources sont insuffisantes et ne pourrait pas apporter cet appui, il a recours aux institutions de coopération multilatérale. C'est dans ce cadre que le PNUD, sollicité, vient de débloquent un fonds pour permettre l'installation des 28 personnes qui viennent de rentrer du Centre Songhaï le mois dernier.

Avec le PSAEG, il y a beaucoup plus de cohérence dans l'action du ministère du développement à la base. Il y a des actions tangibles et leur mise en perspective fait miroiter l'avenir à la jeunesse. Seul bémol : il y a très peu de publicité qui se fait autour.

30 mai/Journée mondiale sans tabac

L'industrie du tabac indexée

D'ici 2020 le tabac sera la principale cause de mortalité, estime l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). La campagne de cette année exhortera tout un chacun à lutter contre les tentatives de l'industrie du tabac de porter atteinte à la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac, le traité international présentant des lignes directrices et des solutions fondées sur des bases factuelles dans le but de combattre l'épidémie de tabagisme.

Parmi les cinq principaux facteurs de risque de mortalité, c'est la cause de décès le plus facilement évitable. Onze pour cent des décès dus aux cardiopathies ischémiques, la première cause de mortalité au niveau mondial, sont attribuables à la consommation de tabac, de même que plus de 70% des décès par cancer du poumon, de la trachée et des bronches. Si les tendances actuelles se poursuivent, le tabagisme tuera plus de 8 millions de personnes par an d'ici 2030. Sur plus d'un milliard de fumeurs dans le monde, plus de la moitié mourront prématurément d'une maladie liée au tabac.

Les coûts économiques du tabagisme sont tout aussi dévastateurs et ne se limitent pas aux dépenses de santé publique pour traiter les maladies provoquées



par le tabac. Les victimes meurent pendant la période la plus productive de leur vie, privant les familles de leur soutien et les nations d'une main d'œuvre en bonne santé. Quand ils sont encore en vie, les fumeurs sont aussi moins productifs en raison de l'augmentation de la morbidité.

Il y a un lien indissociable entre le tabac et la pauvreté. De nombreuses études ont montré que, dans certains pays à faible revenu, les ménages les plus pauvres consacraient jusqu'à 10 % de leurs dépenses au tabac. Cela signifie que ces familles ont moins d'argent pour satisfaire des besoins essentiels comme l'alimentation, l'éducation ou les soins. En plus des effets directs sur la santé, le tabac conduit à la malnutrition, à une augmentation des dépenses de santé et à des décès prématurés. Il contribue également à augmenter l'illettrisme, en détournant de l'argent qui aurait pu être dépensé pour

l'éducation. Dans les deux domaines, les chercheurs ont largement ignoré le rôle du tabac dans l'aggravation de la pauvreté.

L'expérience montre qu'il y a de nombreuses mesures efficaces de lutte antitabac que l'on peut appliquer dans diverses situations et qui ont un effet significatif sur la consommation de tabac. La stratégie la plus efficace au moindre coût consiste à prendre des mesures politiques applicables à l'ensemble de la population : interdiction des publicités directes ou indirectes pour le tabac, taxation du tabac, augmentation du prix, interdiction de fumer dans tous les lieux publics et au travail, messages ressortant clairement et en gros sur les conditionnements. Toutes ces mesures sont traitées dans les dispositions de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°178 DE LOTO KADOO DU 18 MAI 2012

Le tirage de Loto KADOO de ce vendredi 25 Mai 2012, porte le N°179. Conformément aux règles du Loto Kadoo, le tirage de ce jour se fera directement avec bonus, étant donné que les deux précédents se sont effectués sans bonus.

Vendredi dernier, lors du tirage de Loto Kadoo, ce sont surtout des lots intermédiaires qui ont été recensés aussi bien à LOME qu'à l'intérieur du pays.

C'est la ville d'ATAKPAME, qui s'est démarquée par le gros lot qui y a été gagné. Il s'agit d'un lot de 500.000F CFA qui a été enregistré auprès de l'opérateur 2044.

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales

AVEC LOTO KADOO TOUS LES VENDREDIS, UNE AUTRE FAÇON DE DEVENIR RICHE ! BONNE CHANCE A VOUS TOUS !!!

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°179 de Loto Kadoo du Vendredi 25 Mai 2012

Numéro de base

76

24

89

71

60

Numéros bonus

67

18

LOTTO DIAMANT

Résultats du tirage N° 589 de Lotto Diamant du lundi 28 Mai 2012

Numéro de base

**

**

**

**

**